

PROCÈS-VERBAL

«Le conseil de la municipalité d'Authier-Nord siège en séance extraordinaire, à huis clos, ce 25 juin 2020, à 19h00, exceptionnellement à la salle communautaire».

Sont présents à cette séance, les conseillères et conseillers suivants : Lorrie Gagnon, Andrée Labranche, Noëlla Dubé, Gilles Dubé et Steve Bruneau. Tous, formant quorum, sous la présidence du maire, Alain Gagnon.

Assiste également à la séance, Mme Élise Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 30 juin 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par leurs présences.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu :

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et l'officier municipal puissent y participer en étant présents mais en respectant la distance et les procédures d'hygiène recommandées par la Santé publique.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Présentation et adoption du devis relatif à l'achat d'un camion 10 roues avec les équipements pour le déneigement.
3. Avis de motion et présentation du projet de Règlement 2020-02 décrétant une dépense de 300,000\$ et un emprunt de 200,000\$ pour l'achat d'un camion 10 roues neuf avec des équipements pour le déneigement.
4. Délégation pour les documents concernant l'achat du camion.
5. Publication sur le site du SEAO des appels d'offres.
6. Publicité dans le journal Le Citoyen.
7. Rallongement pour le débarcadère.
8. Tracteur à pelouse.
9. Tarif pour le stationnement de roulottes.
10. Électricité pour le stationnement de roulottes.
11. Finition extérieure des salles.
12. Période de questions.
13. Clôture de la séance.

1-Adoption de l'ordre du jour.

2020-06-01EX Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté. Il est ajouté à la période de question, le point « remorque ».

2-Présentation et adoption du devis relatif à l'achat d'un camion 10 roues avec les équipements pour le déneigement.

Les municipalités de Chazel et Poularies pourraient faire partie du devis. Des points sont apportés et doivent être vérifiés. Jeudi, le 2 juillet est la journée limite pour les deux municipalités qui désirent se joindre à la municipalité d'Authier-Nord quant au devis pour l'achat d'un camion 10 roues avec les équipements pour le déneigement.

2020-06-02EX Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu d'adopter le devis présenté en y apportant les informations manquantes.

3-Avis de motion et présentation du projet de Règlement 2020-02 décrétant une dépense de 300,000\$ et un emprunt de 200,000\$ pour l'achat d'un camion 10 roues neuf avec des équipements pour le déneigement.

Un avis de motion est donné, ainsi qu'une lecture du projet « Règlement 2020-02 décrétant une dépense de 300,000\$ et un emprunt de 200,000\$ pour l'achat d'un camion 10 roues neuf avec des équipements pour le déneigement » est faite par la conseillère, Lorrie Gagnon. Ce règlement sera adopté à une séance subséquente.

4-Délégation pour les documents concernant l'achat du camion.

2020-06-03EX Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que la directrice générale, Élise Gagnon, soit la personne déléguée et autorisée à toutes signatures relatives aux documents nécessaires concernant l'achat du camion 10 roues.

5-Publication sur le site du SEAO des appels d'offres.

2020-06-04EX Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu de publier sur le site du SEAO, l'appel d'offres # 87100-07-02 pour l'achat d'un camion 10 roues neuf avec des équipements pour le déneigement.

6-Publicité dans le journal Le Citoyen.

2020-06-05EX Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu de publiciser l'avis d'appel d'offres dans le journal Le Citoyen.

7-Rallongement pour le débarcadère.

Un rallongement pour le débarcadère serait préférable afin de permettre un embarquement et un débarquement des bateaux plus facile.

2020-06-06EX Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu de procéder à l'achat d'une section qui servirait de rallongement au débarcadère déjà en place, permettant ainsi un meilleur embarquement ou débarquement.

8-Tracteur à pelouse.

Le tracteur à pelouse acheté en 2008 ne fonctionne plus dû à une fissure sur le moteur. On devait ajouter continuellement de l'huile.

- Marque Husqavarna, 20 forces, 42 pouces de coupe : 4000\$
- Marque Husqavarna, 26 forces, 48 pouces de coupe : 4300\$
- Marque Husqavarna, 22 forces, 46 pouces de coupe : 4200\$

D'autres demandes de prix seront faites mais il est nécessaire de procéder à un achat. Les conseillers proposent de faire l'achat d'un tracteur 48 pouces de coupe.

2020-06-07EX Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu de procéder à l'achat d'un tracteur à pelouse de 26 forces, 48 pouces de coupe.

9-Tarif pour le stationnement de roulottes.

Discussion entourant le tarif concernant les terrains au stationnement de roulottes.

2020-06-08EX Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que le tarif pour un terrain au stationnement de roulottes soit le suivant :

- 35\$/jour
- 200\$/semaine
- 300\$/mois
- 1000\$ pour la saison estivale, du 15 mai au 30 septembre.
- 20\$/jour petite tente par terre

Comme les mois de mai et juin sont terminés, il en coûtera 900\$, de juillet au 30 septembre 2020.

Le service d'électricité devrait être en place au plus tard le 10 juillet 2020. Les gens devront venir réserver et payer au bureau municipal, du lundi au jeudi. Un contrat sera également signé. Des affiches quant aux directives pour les chiens doivent être installées.

10-Électricité pour le stationnement de roulottes.

Madame Chantale Richard a fait parvenir une soumission pour un ajout d'un deuxième panneau extérieur qui servira pour les futurs terrains de stationnement de roulottes. Des équipements avaient été achetés l'année dernière pour ce projet. Le maire recontactera madame Chantale Richard à ce sujet.

2020-06-09EX Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu de procéder à l'installation d'un deuxième panneau extérieur qui permettra ainsi de distribuer l'électricité aux futurs autres terrains de stationnement de roulottes.

11-Finition extérieure des salles.

Une couleur doit être redéfinie car le modèle choisi ne semble pas être disponible.

12-Période de questions (10 minutes).

Le maire discute des obligations qui doivent être suivies si la municipalité procède à l'achat d'une petite remorque de 4 à 5 tonnes. Quel est le prix, doit-on faire une vérification annuelle comme les grosses remorques, etc. Dossier à ramener à une prochaine séance.

13-Clôture de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Lorrie Gagnon lève la séance. Il est 21h14.

Alain Gagnon, maire

Élise Gagnon, Dir. gén. Sec-très.